

COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL 81

Siège : Pôle d'Activités Val 81 - 45, avenue Pierre Souyris - 81340 VALENCE D'ALBIGEOIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

– Séance du 11 décembre 2023 –

L'an deux mille vingt-trois, le onze décembre, à vingt heures trente, le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni au siège de la Communauté, sous la présidence de Monsieur Guy GAVALDA, Président.

Date de convocation : 4 décembre 2023	Présents : Délégués titulaires : Mmes GAUSSERAND D., VIGROUX M., BAYSSE N., BARRAU F., LAVAL-BARBANCE G., DELPERIE L., GOMEZ G., VERGNES N., ROBERT C., DEYMIE C., FRAYSSINET E., SOLIER H., MM. VIGROUX D., GAVALDA G., ALMAYRAC J-J., ASSIÉ G., ALBAR E., RIVA C., ROUDIER D., LAGALY J.P., TARROUX H., ANDREOLLO B., TREMOLIERES A., BENEDET J.P. et CRAYSSAC C.. Délégué suppléant : -
Date d'affichage : 4 décembre 2023	Absents ayant donné pouvoir : Mmes FABRE D. (pouvoir à M. VIGROUX D.), THOMAS G. (pouvoir à Mme LAVAL-BARBANCE G.), GUIBELIN A. (pouvoir à Mme GOMEZ G.), CHAZOTTES F. (pouvoir à M. BENEDET J.P.), MM. MIOT B. (pouvoir à M. TARROUX H.) et PASTUREL N. (pouvoir à M. ROUDIER D.). Absents : Mme CAMPAGNARO M.C., MM. NEGRE D. et IMBERT J..
Nombre de délégués en exercice : 34	Secrétaire de séance : Mme GOMEZ Ghislaine.

DEL 2023/53 : Création d'un emploi d'adjoint administratif à temps complet avec effet au 1^{er} janvier 2024.

Monsieur le Président rappelle au Conseil communautaire que le fonctionnement de France Services est assuré par 2 agents à temps complet : 1 animateur principal de 2^{ème} classe et 1 adjoint d'animation.

Il indique que les missions réellement effectuées par l'adjoint d'animation correspondent davantage à celles confiées à un adjoint administratif. Aussi, à la demande de l'agent et afin de régulariser cette situation, il propose :

- de créer un emploi d'adjoint administratif à temps complet, avec effet au 1^{er} janvier 2024,
- d'affecter ledit poste à l'adjoint d'animation, par voie d'intégration directe.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 29 voix pour, 0 voix contre et 2 abstentions :

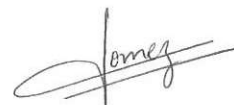
- approuve ces propositions,
- autorise en conséquence Monsieur le Président à effectuer toutes les démarches nécessaires et à signer tous les documents à intervenir concernant ce dossier.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme.



Envoyé en préfecture le 21/12/2023
Reçu en préfecture le 21/12/2023
Publié le
ID : 081-248100497-20231211-2023DEL53-DE

Le Secrétaire de séance,



Ghislaine GOMEZ.